

## Formulaire d'inscription

### Concours « Artistes équestres amateurs »

Formulaire à renvoyer accompagné d'une vidéo avant le dimanche 13 août 2017

Mme - Mlle - Mr

Nom : .....

Prénom .....

Téléphone .....

Email .....

Date de naissance .....

Adresse .....

.....

.....

Si mineur, nom et prénom du responsable légal : .....

Téléphone du responsable légal .....

#### Démonstration (2 équidés maximum)

Nombre de chevaux .....

Nombre de poneys .....

Durée de la démonstration : .....

Nature de la démonstration : liberté / monté / à pied

Votre parcours équestre: .....

.....

.....

.....

Commentaires : .....

.....

# *Jeu concours « Artistes équestres amateurs »*

## **I. Présentation :**

Le Haras de la Cense organise les Rencontres de la Cense du 15 au 17 Septembre 2017. A cette occasion, le Haras de la Cense valorise celles et ceux qui entretiennent une relation privilégiée avec leur cheval ou leur poney.

## **II. Les conditions de participation :**

### **a. Le principe :**

Le concours se déroule dans le cadre des Rencontres de la Cense, du 15 au 17 Septembre 2017.

Pour participer au concours, il vous suffit de préparer une démonstration en musique d'une durée de 10 minutes maximum mettant en avant la relation homme-cheval. Les 5 meilleures vidéos seront sélectionnées et les artistes auront l'opportunité de se présenter le dimanche 17 septembre 2017 devant le jury la Cense.

#### **Les obligations :**

- Le concours est exclusivement réservé aux amateurs (les artistes ayant déjà tiré un bénéfice financier de leur numéro ne peuvent pas participer).
- La vidéo doit durer 10 minutes maximum.
- Le numéro doit être filmé sans interruption et envoyé sans montage.
- La qualité de la démonstration est jugée selon 3 critères principaux :
  - La relation cheval/cavalier.
  - Le sens artistique (costume, musique, mise en scène).
  - La technique équestre à pied et/ou montée.
- Pour les mineurs, le port du casque à cheval est obligatoire.
- La démonstration peut se faire à pied et/ou à cheval.
- 2 chevaux maximum sont autorisés par participant.
- Les chevaux entiers sont interdits.
- La démonstration envoyée par vidéo sera celle présentée lors des Rencontres de la Cense.

### **b. La sélection**

- La sélection des 5 finalistes se fera sur vidéo, envoyée au Haras de la Cense, selon les critères susnommés.
- La sélection sera communiquée au cours de la troisième semaine d'Août 2017.
- Les 5 finalistes présenteront leur démonstration le dimanche 17 Septembre 2017 (heure à déterminer), sur la grande carrière du Haras devant le public des Rencontres de la Cense.

### **c. Les conditions de réception des vidéos :**

- Les vidéos devront nous parvenir :
  - ❖ Soit par DVD à l'adresse suivante :  
Haras de la Cense  
« Artistes équestres amateurs »  
RD 988  
78730 ROCHEFORT EN YVELINES
  - ❖ Soit par email, en fichier joint par wetransfer, un lien Youtube ou Dailymotion à [evenementiel@lacense.com](mailto:evenementiel@lacense.com) avec pour objet Concours « Artistes équestres amateurs ».

- La réception des vidéos se fera jusqu'au dimanche 13 août 2017, cachet de la poste faisant foi. Au-delà de cette date, les demandes de participations ne seront plus recevables. Les 5 finalistes fourniront leur bande son sur CD au plus tard le 16 septembre 2017, à 18h.
- Pour être prise en compte, la participation doit comporter la vidéo et le formulaire d'inscription dûment complété.

#### **d. Les lots**

Tous les finalistes seront récompensés par des lots aux couleurs du Haras de la Cense (bons d'achat pour des stages la Cense, livre « la Méthode la Cense », accès à l'e-campus, matériel la Cense,...) et leur prestation fera l'objet d'une publication sur les réseaux sociaux du Haras de la Cense.

Le gagnant pourra participer au stage de son choix au Haras de la Cense.

### **III. Conditions d'accueil des 5 finalistes**

#### **a. Finalistes :**

Chaque finaliste se verra remettre 2 pass valables pour les 3 jours des Rencontres de la Cense. Il pourra assister accompagné à l'ensemble du programme du vendredi 15 au dimanche 17 Septembre.

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont à la charge du finaliste.

Une aire de camping sera mise à la disponibilité des finalistes avec accès aux infrastructures sanitaires.

#### **b. Chevaux**

- Les frais d'hébergement du cheval sont pris en charge par le Haras de la Cense.
- Alimentation des chevaux : le foin est fourni par le Haras de la Cense. Les granulés restent à la charge du finaliste.

#### **c. Horaires et déroulement :**

L'arrivée peut se faire :

- Le jeudi 14 septembre à partir de 12h.
- Le vendredi 15 septembre avant 9 h ou après 18h.
- Le samedi 16 septembre avant 9 h ou après 18h.

Le vendredi et samedi soir, la grande carrière sera ouverte aux répétitions des finalistes, selon un planning établi par l'organisation et communiqué aux participants à leur arrivée.

Le départ des chevaux se fera au plus tard le lundi 18 septembre 2017 avant 12h.

La présentation des démonstrations se déroulera le dimanche 17 septembre.

La détente s'effectuera dans le manège du Haras – dimension 45m x 20m.

La présentation s'effectuera dans la grande carrière du Haras – dimension 50 m x 40 m.

**Attention :** Votre participation vous engage à accepter les termes du présent règlement. Vous devez être présents aux Rencontres de la Cense si vous êtes retenus. Assurez-vous de pouvoir être disponible aux dates concernées dès lors que vous vous inscrivez.